



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 4 juin 2013  
19 heures 00

-----

SL/MG

N° 001557

Ressources  
Humaines - Personnel  
permanent -  
Modification du  
tableau des effectifs

Affiché le :

VOTES CONTRE :  
André LECOURT

ABSTENTION :  
Marie RAMBAUD  
Hélène MARTINEZ

Le mardi 4 juin 2013 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL, Mme Marie RAMBAUD, M. Pierre BOYER, Mme Marie-Christine KADLER, Mme Véronique GACH, M. Jean-François DORE, M. Christophe CARMINATI, M. Bruno BOUSCARLE, Mme Jacqueline BAROT, Mme Isabelle PITON, M. José VINCENTELLI, M. Pierre ELY, M. Etienne FOURQUET, M. Dominique MARIANI-VAUX, M. Thierry CARRELET, Mme Aurore SALETTI, M. Jean-Pierre STOUVENEL, Mme Amina ELKHATABI, M. Yves JAOUEN, Mme Katherine COUZINET, M. Christian PANOT, M. Jean-Marie MARTIN, M. André LECOURT, Mme Elise ISNARD, M. Patrick ESPITALIER

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Jean-Marc DESSAUD donne pouvoir à Mme Véronique GACH, Mme Hélène MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, Mme Solange BECERRA donne pouvoir à M. Jean-François DORE, Mme Caroline ALLENE donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Françoise RIPOLL donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Corinne PAIOCCHI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

**ABSENTS** : Mme Leila BECHICHE, Monsieur Jean Louis de LONGEAUX

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il appartient au Conseil Municipal de la Ville d'APT, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois communaux permanents nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Considérant les besoins des services, il est proposé de créer les postes suivants :

GRADE	NOMBRE DE POSTE	DUREE HEBDOMADAIRE PROPOSEE
Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Temps complet
Educateur des Activités Physiques et Sportives (ETAPS)	1	Temps complet

### LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

**APPROUVE**, la proposition de Monsieur le Maire

**DECIDE**, de créer un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 et un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

**DIT**, que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'année 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE  
Olivier CUREL